

15 mai 2025

8H30 – 16H00 / AUDITOIRES DU CHUV

17^e SYMPOSIUM INTERPROFESSIONNEL DES EMS

FRAGILITÉ & PRISE EN CHARGE INTERPROFESSIONNELLE EN EMS



Fédération des prestataires de services de soins et d'aide à la personne



unisanté
Centre universitaire de médecine générale
et santé publique - Lausanne



PROGRAMME

- 8h30-9h00 **Accueil et café**
- 9h00 - 9h10 **Introduction :**
*Dre Anne Niquille Charrière – Pharmacienne cheffe adjointe,
responsable unité Recherche, Unisanté*
- 9h10 - 9h50 **Plénière 1 : "Prise en charge du patient fragile en EMS : optimiser la santé de l'appareil locomoteur"**
*Prof. Patrizia D'Amelio – Cheffe du service Gériatrie et
réadaptation gériatrique, CHUV*
- 9h50 - 10h00 **Déplacement dans les auditoires**

10h00 - 10h30

Ateliers – 1er atelier à choix

Atelier A : "Addictions en EMS, ça se soigne ?"

Dr Gianfranco Masdea – Médecin directeur adjoint, Psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée, RFSM Marsens, HFR

Atelier B : "Maladie de Parkinson : trois situations différentes en EMS"

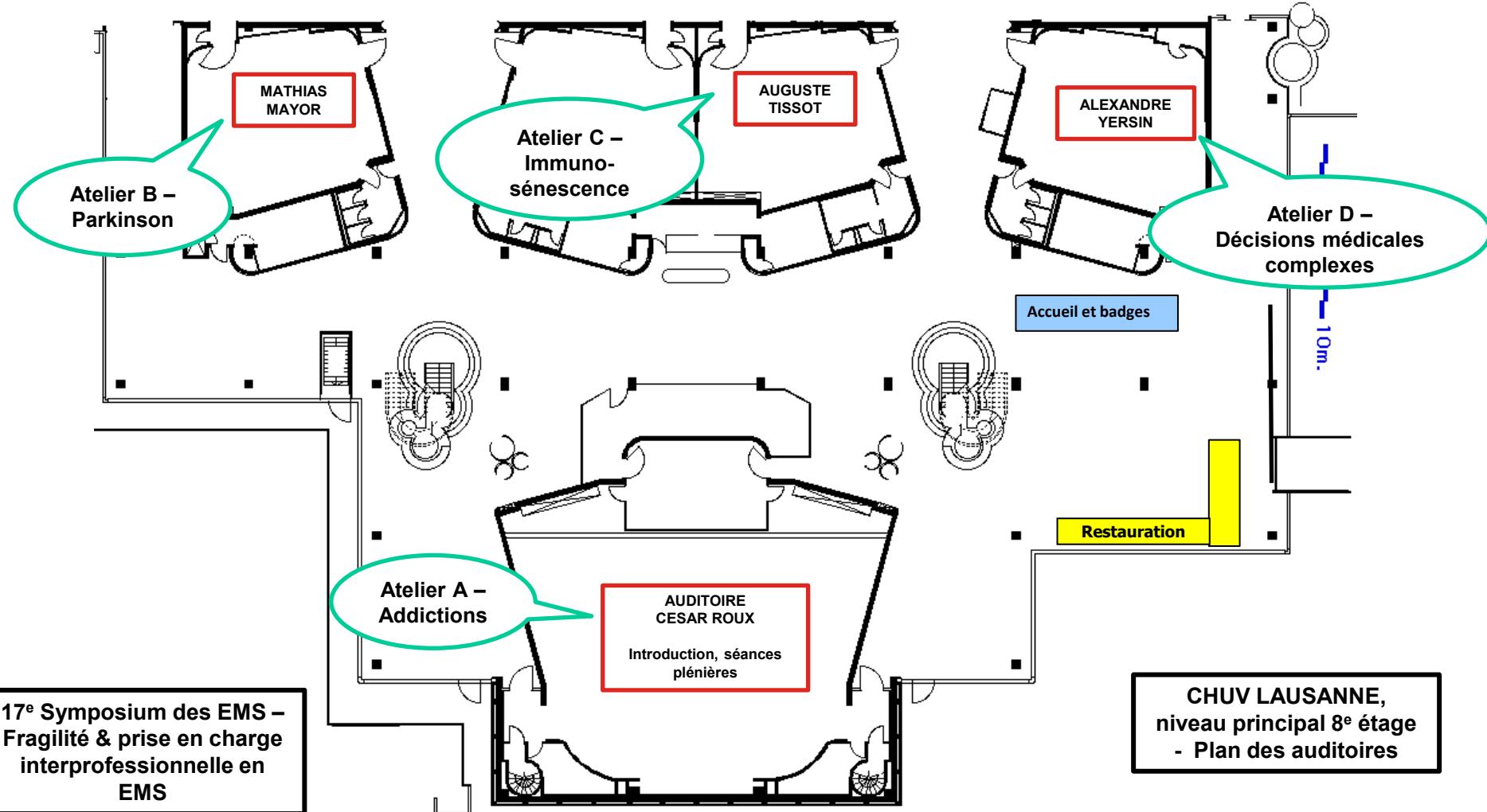
*Dr Ettore A. Accolla, Médecin Adjoint, Service de Neurologie, HFR
Médecin Cadre Agréé, Service de Neurologie, CHUV – Responsable Consultation Ataxies cérébelleuses*

Atelier C : "Vieillissement du système immunitaire – de quoi faut-il tenir compte ?"

Prof. Camillo Ribi – Service d'immunologie et allergie, Département de médecine, CHUV

Atelier D : "Décisions médicales complexes si la personne a des difficultés cognitives : projet de soins anticipés et capacité de discernement"

Dre Daniela Ritzenthaler – Unité d'éthique clinique, Centre des formations, CHUV



10h30-11h00

Pause

Attention, le 2^{ème} atelier D de la Dre Ritzenthaler est prévu de **10h50 à 11h20!**

11h00 - 11h30

Ateliers – 2e atelier à choix, mêmes ateliers que ci-dessus

11h40 - 12h15

Plénière 2 : "Accompagner la fin de vie avec la psychologie positive : perspectives et limites"

Prof. Mathieu Bernard – Directeur de la chaire de psychologie palliative, Service de soins palliatifs et de support, CHUV

12h15 - 13h30

Pause repas

13h30 - 14h05

Plénière 3 : "La qualité de l'air en EMS ; enjeux et mesures de prévention"

Dre Hélène Niculita-Hirzel – PhD, Privat-Docent, Département Santé au travail et Environnement, Unisanté

- 14h05 - 14h40 **Plénière 4 : "Proches Aidants de résidents en EMS ; enjeux d'un partenariat"**
Cédric-C. Boven – Psychologue associé, SUPAA, DP-CHUV, Responsable Consultation psychologique pour Proches Aidants
Mme Hélène Girard – Infirmière clinicienne spécialisée, Centre de réadaptation gériatrique CUTR de Sylvana, CHUV
- 14h40 - 15h00 **Pause**
- 15h00 - 15h35 **Plénière 5 : Mobilité et polymédication : apprendre à marcher sur des œufs**
Sophia Hannou – Pharmacienne clinicienne, Service de Pharmacie du CHUV et doctorante, CRISP
Dr Amos Ghidossi – Chef de clinique adjoint, Centre de réadaptation gériatrique CUTR de Sylvana, CHUV
- 15h35 - 16h00 **Conclusion**
Sophie Maillard – Pharmacienne cantonale, Fribourg
Dre Anne Niquille Charrière

Reconnaissance de formation continue



Envoi par mail:

- des attestations
- du lien sur les supports de présentations
- de l'évaluation de la journée

Remerciements à nos sponsors

CSL Vifor

mepha  | **teva**

SANDOZ

sanofi



9h10 - 9h50

Plénière 1 : "Prise en charge du patient fragile en EMS : optimiser la santé de l'appareil locomoteur"

Prof. Patrizia D'Amelio – Cheffe du service Gériatrie et réadaptation gériatrique, CHUV

Ateliers

Programme 2025 et
ateliers



A. Addictions en EMS, ça se soigne ?

Dr Gianfranco Masdea, HFR

B. Maladie de Parkinson : trois situations différentes en EMS

Dr Ettore A. Accolla, HFR et CHUV

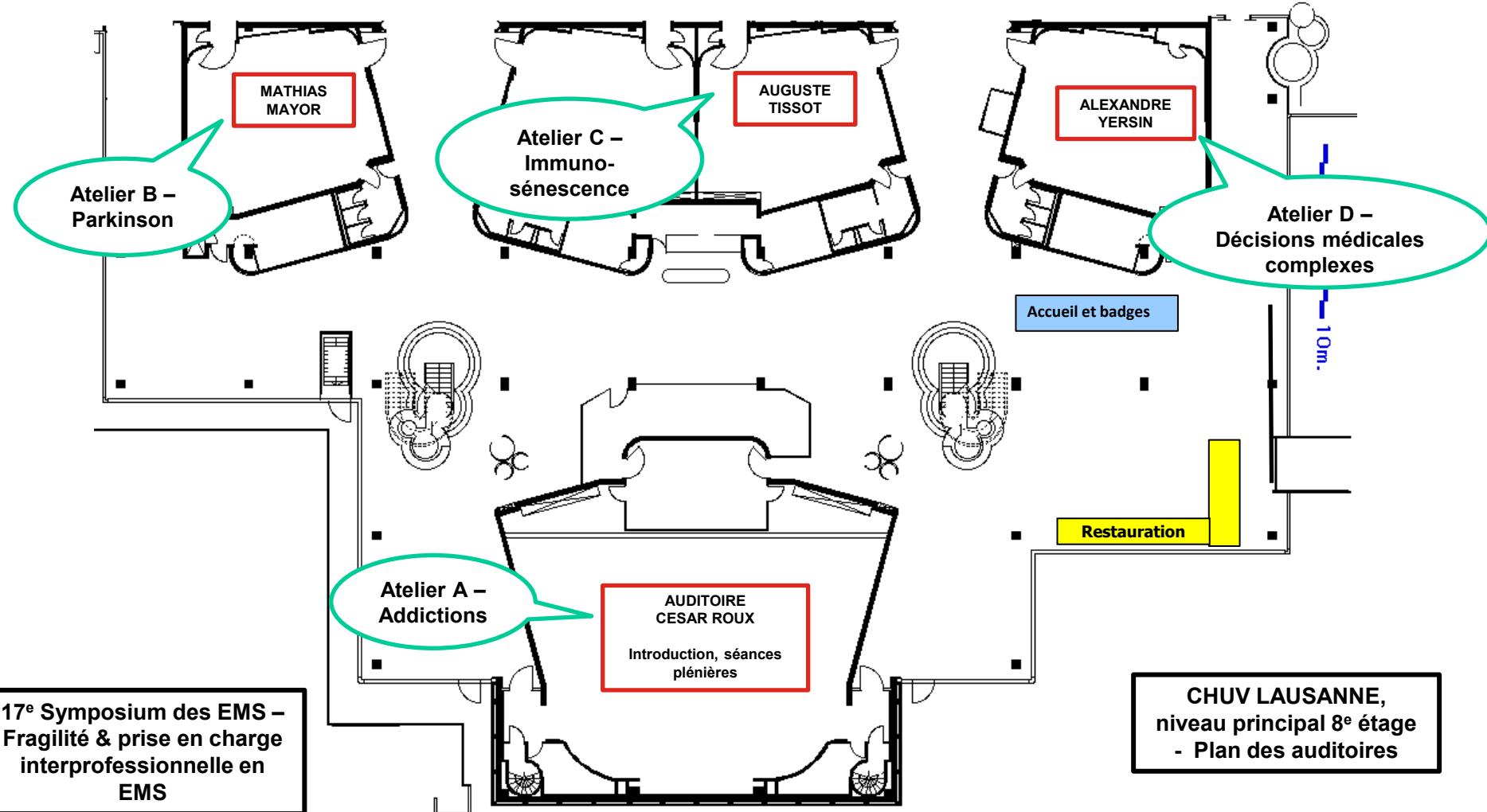
C. Vieillissement du système immunitaire – de quoi faut-il tenir compte ?

Prof. Camillo Ribi, CHUV

D. Décisions médicales complexes si la personne a des difficultés cognitives : projet de soins anticipés et capacité de discernement

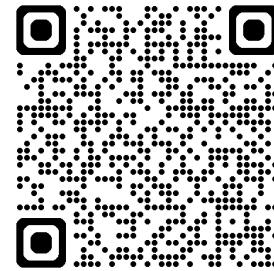
Dre Daniela Ritzenthaler, CHUV

NB: Le 2^e tournus de cet atelier uniquement commencera à 10h55 (et pas 11h)



Infos pratiques

- Après le symposium, vous allez recevoir un mail avec:
 - un lien sur les supports de présentation
 - une attestation de présence
- QR code questionnaire d'évaluation



Remerciements à nos sponsors

CSL Vifor

mepha  | **teva**

SANDOZ

sanofi

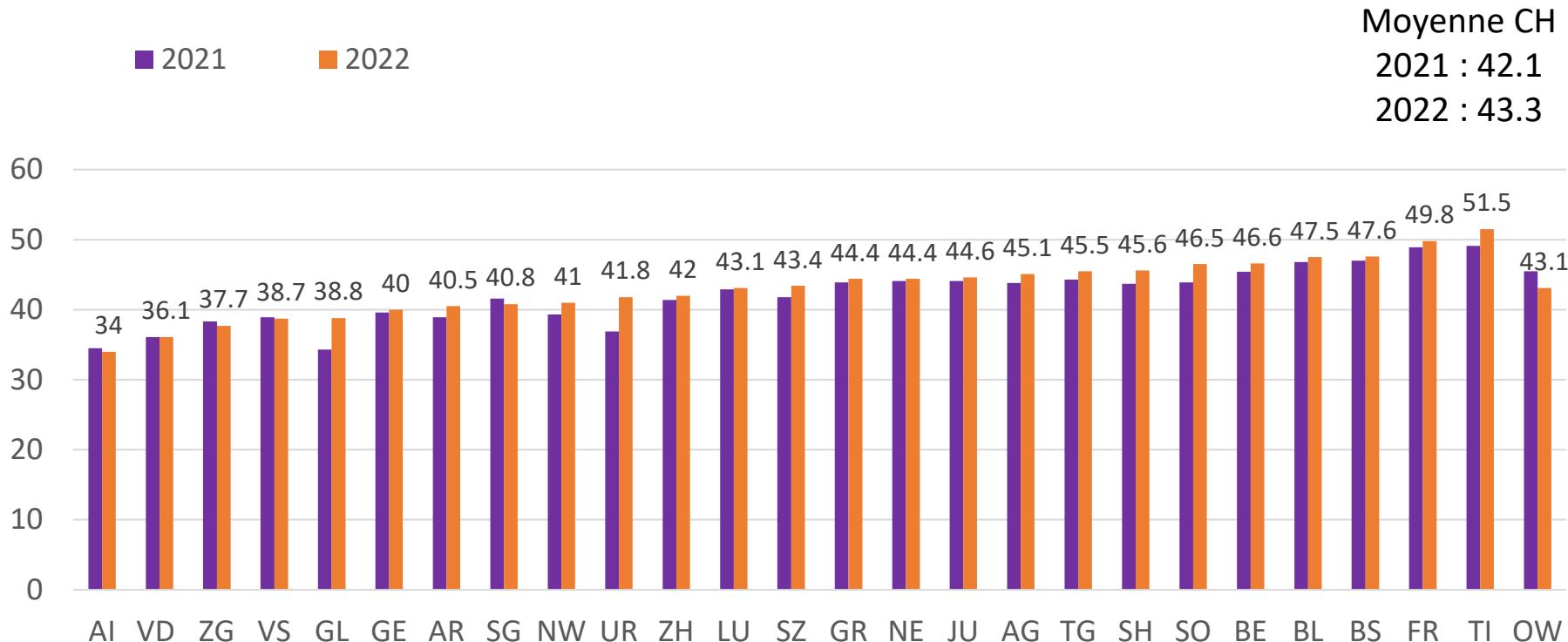
Fragilité et prise en charge interprofessionnelle dans les EMS

-

Conclusion

Mme Sophie Maillard, Service de la Santé Publique et Dre Sc. Anne Niquille, Unisanté
15 mai 2025

Réduire la fragilité en s'attaquant à la polymédication



Interventions de déprescription et stratégie d'implémentation proposées actuellement dans les EMS de plusieurs cantons



*Sustainable implementation of high-quality Interprofessional Deprescribing services for nursing home residents in multiple cantons



Cercle de qualité



Analyses de médication individuelle



Les stratégies d'implémentation

Interprofessionnalité

- Complémentarité des expertises et des perspectives
- Opportunité d'améliorer les pratiques

Rémunération par les autorités de santé

- Pharmacien·ne - Médecin -Infirmier·ière

Facilitation (axée pharmacien·ne)

- Appels et e-mails
- Ateliers en visioconférence
- Plateforme d'échange d'infos

Plateforme web de collaboration

- Accès aux documents, outils et évidences scientifiques
- Documentation, benchmarking et communication
- Suivi de la qualité et de l'impact

Engagement 2024



CQ
Déprescription

24 EMS

Analyses de
médication

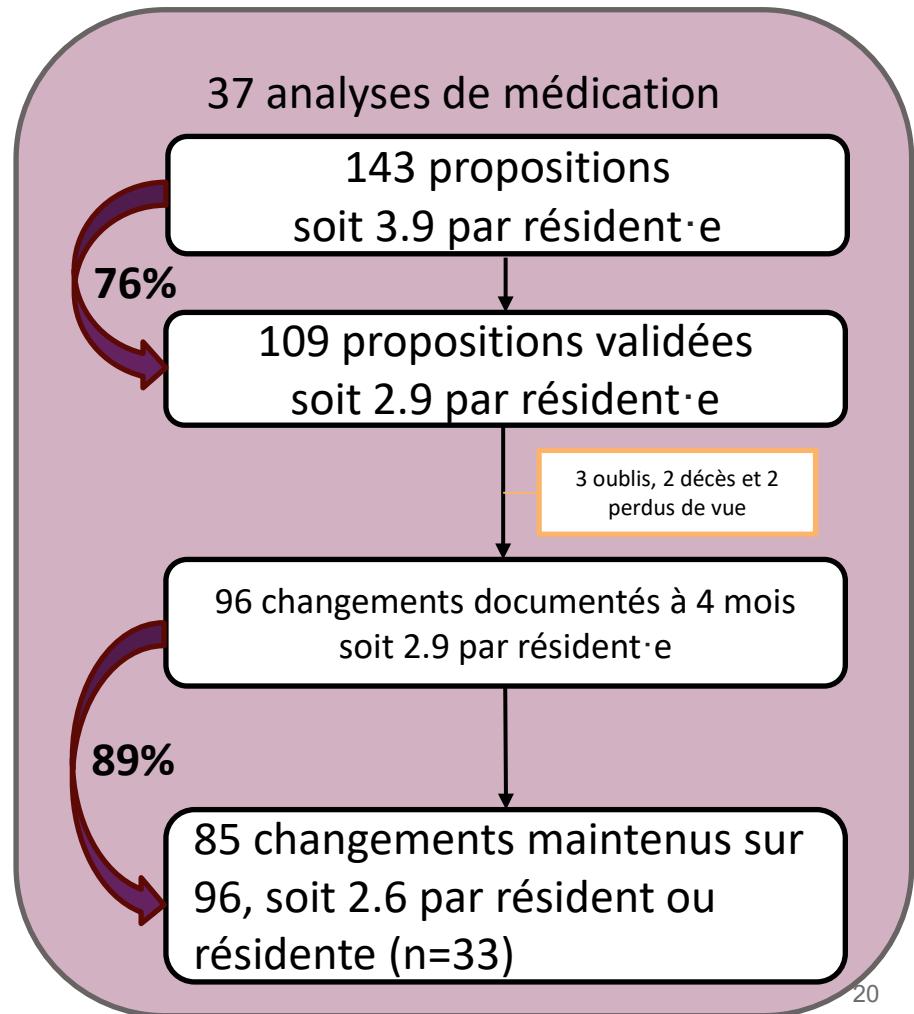
43 EMS – 274 AM

,

11 EMS

6 EMS - 37 AM

Décours des propositions et changements issus des analyses de médication



Impact selon évaluation infirmière à 4 mois

clinique

• positif / neutre	45 + 37 = 82
• négatif	2
• non renseigné ou non applicable	1

Ces cas issus d'une déprescription ou un changement de traitement ont été gérés par un retour au traitement initial

économique

49 cas jugés favorables – 16 neutres - 5 négatifs (médicaments plus chers ou analyses de laboratoire ordonnées)



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

organisationnel

42 cas renseignés sur 85 – quasi tous jugés neutres

→ préparation des médicaments simplifiée, fait gagner du temps et diminuer le risque d'erreurs + simplification du dossier informatisé des résidents et résidentes

Être créatif et à l'écoute des besoins du terrain !

LA NOUVELLE PRESTATION BIM

UN BILAN INITIAL DE MÉDICATION, C'EST QUOI ?

Une opportunité d'améliorer la qualité des soins des résidents et résidentes des EMS ou EPSM vaudois

QUEL EST L'OBJECTIF ?

Résoudre en interprofessionnalité les problèmes liés à la médication des résidentes et résidents dans les 3 mois suivant leur entrée en institution ou juste après une hospitalisation



ET EN PRATIQUE ?

1. Médication transmise par les infirmiers et infirmières
2. Revue des plans de traitements pour en améliorer la sécurité par les pharmaciens et pharmaciennes
3. Modification libre du traitement par les médecins



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

POINTS FORTS

Trio interprofessionnel

Réalisation facilitée via une plateforme web sécurisée

Communication au sein du trio interprofessionnel automatisée

PLUS D'INFORMATIONS

Mail: ems.aph@unisante.ch
Tél: 021 314 05 29



Cadre législatif fédéral - rappel

Loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal) :

⇒ Encourage la coordination et l'efficience dans les soins.

Loi sur les professions de santé (LPSan) :

⇒ Favorise les compétences interprofessionnelles.

Recommandations de l'OFSP :

⇒ Collaboration interprofessionnelle comme levier de qualité.

Stratégie Santé2030 :

⇒ Pilier fort sur la cohérence intersectorielle des soins.

X Pas de loi fédérale spécifique dédiée à l'interprofessionnalité dans le domaine de la santé.

Actions politiques fédérales

Instruments parlementaires fédéraux:

- Motion 23.3384: demande des mesures pour plus **de sécurité autour de la médication** en EMS.
- Motion 20.4508: insiste sur le **rôle de chacun dans l'amélioration de la qualité de la médication**.
- Motion 21.3294 rappelle la **place de chaque acteur de santé, les moyens disponibles** et insiste sur la **valorisation de la prestation**.

=> meilleure reconnaissance et intégration de l'interprofessionnalité.

Avenir législatif fédéral

Modification de la LAMal : 2e volet de mesures visant à maîtriser les coûts

- ⇒ Améliorer la qualité et l'efficience des soins.
- ⇒ Promouvoir et valoriser les prestations fournies.

⇒ Objectif 2027

Les prestations des pharmaciens pourront être remboursées à charge de l'AOS, notamment dans le cadre dans le cadre de programmes de prévention ou des prestations de conseils pharmaceutiques afin d'optimiser la pharmacothérapie et la fidélité au traitement.

- ⇒ gestion thérapeutique médicamenteuse
- ⇒ révision systématique des traitements.

Législations cantonales et normes

- Chaque canton définit des normes de qualité pour les EMS.
- Obligation dans plusieurs cantons d'avoir des réunions interdisciplinaires régulières.
- Modèles d'évaluation intégrée (RAI-MDS, PLAISIR, etc.) → outils standardisés favorisant la collaboration.

- X** Dans les faits des actions spécifiques, cantonales, obligeant ou favorisant la promotion de l'approche interprofessionnelle dans les processus de prises en charge en matière de santé.

Actions politiques cantonales

Instruments parlementaires cantonaux (FR):

- Question 2025-GC-11: interroge sur la façon dont la gestion et les contrôles sont effectués en EMS autour de la polymédication.

=> Interrogation récurrente sur les moyens mis en œuvre dans le canton

Impacts positifs attendus – Défis à relever

Impacts:

- ⇒ **Pour les résidents** : soins plus personnalisés, continuité accrue.
- ⇒ **Pour les professionnels** : meilleure reconnaissance des rôles, réduction de la surcharge.
- ⇒ **Pour le système de santé** : plus de durabilité, moins d'hospitalisations.

Défis:

- ⇒ Barrières hiérarchiques ou culturelles entre professions.
- ⇒ Besoin de formation continue en collaboration interprofessionnelle.
- ⇒ Harmonisations légales et normatives entre cantons.

unisanté

En conclusion

L'Interprofessionnalité permet une synergie des expertises et des perspectives et donne une opportunité d'améliorer l'usage des médicaments.

L'objectif poursuivi est de donner un traitement que s'il est actuellement indiqué, bénéfique et en accord avec la volonté de la personne.

Merci de votre attention

anne.niquille@unisante.ch

sophie.maillard@fr.ch

17^e SYMPOSIUM INTERPROFESSIONNEL DES EMS – conclusion

FRAGILITÉ & PRISE EN CHARGE INTERPROFESSIONNELLE EN EMS



Remerciements à nos sponsors

CSL Vifor

mepha  | **teva**

SANDOZ

sanofi

unisanté

Merci !

